

FAST BREAK®

Agent antimousse

FAST BREAK est une émulsion de silicone très efficace, destinée à être utilisée dans la plupart des équipements de pulvérisation afin d'éliminer la mousse.

PRINCIPALES MATIÈRES ACTIVES :

Diméthylpolysiloxane	7,7 %
Silicium méthylé	2,3 %
COMPOSANTS INEFFICACES COMME ADJUVANT DE PULVÉRISATION	90,0 %
TOTAL	100,00 %

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS AVERTISSEMENT

Provoque une irritation des yeux.

CONSEILS DE PRUDENCE

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.

En cas d'urgence médicale, composer sans frais le 1 877 424-7452.

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

MODE D'EMPLOI

L'emploi de FAST BREAK peut contrôler la quantité de mousse dans la bouillie de pulvérisation. La réduction de la quantité de mousse peut diminuer les temps de mélange et de remplissage et peut réduire la perte de matière occasionnée par le débordement de la mousse des réservoirs de pulvérisation. Le produit peut réduire les risques de contamination ou d'élimination non désirées des végétaux causées par le débordement de la mousse.

Pour réduire la quantité de mousse lors du mélange de la bouillie de pulvérisation, ajouter FAST BREAK à raison de 1 once (30 mL) pour 100 gallons (378 L) de bouillie. Une plus grande ou une plus petite quantité peut être nécessaire selon la dureté de l'eau, la température et la bouillie présente dans le réservoir. Ajuster la concentration jusqu'à ce que le niveau de contrôle désiré soit atteint. Ajouter FAST BREAK en premier dans le réservoir partiellement rempli d'eau et bien agiter avant d'ajouter les autres produits à la bouillie de pulvérisation.

Si la mousse se forme après que la bouillie de pulvérisation soit dans le réservoir, FAST BREAK peut être appliqué directement sur la surface à l'aide du pulvérisateur à gâchette pour éliminer rapidement la mousse.

En cas d'urgence, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, contacter CHEMTREC au 1 800 424-9300.

**Winfield United Canada, ULC
101-302 Wellman Lane
Saskatoon, SK S7T 0J1
1 888 975-4769**

Contenu net : 16 onces (473 mL)

2/0626/0

STOCKAGE

Stocker à une température supérieure à 4 °C (40 °F). Ne pas congeler. Stocker dans le contenant d'origine seulement.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide et rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Garantie

Le Vendeur garantit que le produit est conforme à sa description chimique et qu'il est raisonnablement adapté aux fins énoncées sur l'étiquette lorsqu'il est utilisé conformément au mode d'emploi, dans des conditions normales d'utilisation. LE VENDEUR NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRIMÉE OU IMPLICITE, QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À LA CONFORMITÉ POUR UNE FIN PARTICULIÈRE, ET AUCUN REPRÉSENTANT DU VENDEUR N'EST AUTORISÉ À DONNER UNE TELLE GARANTIE OU À MODIFIER CES MODALITÉS. Cette garantie ne couvre pas le stockage, la manipulation ou l'utilisation de ce produit allant à l'encontre des directives sur l'étiquette, ou dans des conditions anormales, ou dans des conditions n'étant pas raisonnablement prévisibles par le Vendeur, et l'Acheteur assume les risques associés à ce type de stockage, de manipulation ou d'utilisation. Le Vendeur ne sera pas responsable des dommages accessoires ou consécutifs, le cas échéant, résultant d'une violation de la garantie.

Fast Break® est une marque de commerce déposée de Winfield Solutions, LLC.